



Guyane Nature Environnement
Fédération des associations de protection de la nature

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

MARDI 11 JUILLET 2017

LE PHARAONIQUE PROJET MINIER DE LA « MONTAGNE D'OR » EN GUYANE MERITE BIEN UN DEBAT PUBLIC

Un projet pharaonique de mine d'or industrielle est en cours d'instruction en Guyane, sur la commune de St Laurent du Maroni. Au regard des lourds enjeux économiques, sociaux et environnementaux qu'impliqueraient le choix d'inscrire la Guyane dans une exploitation aurifère industrielle et le gigantisme de ce projet minier en pleine forêt amazonienne, le projet "Montagne d'or" nécessite selon France Nature Environnement et Guyane Nature Environnement un débat public. Et pourtant...

Un curieux tour de passe-passe a été opéré par le maître d'ouvrage, la "Compagnie de la Montagne d'Or", sur l'évaluation du coût des infrastructures susceptibles de faire l'objet d'un débat public sous l'égide de la Commission nationale du débat public (CNDP). Il permettrait de faire tomber le projet sous le seuil minimal de son organisation.

Les montants des travaux, initialement évalués en mai 2017 à 266 millions d'euros, placent les coûts à un niveau largement supérieur au seuil minimal d'organisation d'un débat public (150 millions d'euros). Mais, devant la CNDP le 5 juillet 2017, [le maître d'ouvrage annonce un montant de 80 millions d'euros](#). Outre que le nouveau montant rend circonspect, le refus assumé par la Compagnie Minière d'un débat public indépendant et transparent sur l'opportunité et les enjeux du projet interroge.

Pourtant, les dimensions de la mine à ciel ouvert donnent le vertige : 2,5 km de long, 500 m de large et 400 m de profondeur. L'immense et profonde carrière et les infrastructures de production liées détruiront la forêt primaire tropicale et sa biodiversité, sans garantie aucune sur la compensation des impacts et la réhabilitation du site, et menaceront une Réserve Biologique Intégrale. 450 millions de tonnes de roches seront extraites puis broyées, pour en détacher l'or par cyanuration. L'important volume de boues issues de la cyanuration devra être stocké dans des bassins en toute sécurité, compte tenu d'antécédents catastrophiques de rupture de digues et de la forte pluviométrie locale, dans l'attente de leur hypothétique devenir.



Guyane Nature Environnement

Fédération des associations de protection de la nature

Les besoins énergétiques sont énormes, évalués à 20 % de la consommation électrique actuelle de la Guyane. La manière d'y satisfaire est encore inconnue et pourrait justifier la construction d'un nouveau barrage hydraulique. Les besoins logistiques vont nécessiter la consolidation, avec ses impacts écologiques, de 120 km de pistes pour la desserte de la mine pendant ses 13 ans, au moins, d'exploitation.

Michel Dubromel, président de France Nature Environnement, en appelle au Président de la République, conformément aux propos qu'il a tenus en décembre 2016 lors de la campagne présidentielle : *« Hors d'hypothétiques chiffres, les enjeux territoriaux et environnementaux sont colossaux, hors toutes normes, surtout quand le projet gouvernemental s'inscrit dans la transition écologique et solidaire. Nous demandons **qu'un réel débat public sous l'égide de la CNDP s'engage et implique aussi l'ensemble des territoires, de Cayenne à St Laurent du Maroni** ».*

Contacts presse

Jean-David ABEL, vice-président de France Nature Environnement : 06 77 04 23 30

Rémi GIRAULT, administrateur de Guyane Nature Environnement : 06 94 42 02 00

France Nature Environnement est la fédération française des associations de protection de la nature et de l'environnement. C'est la porte-parole d'un mouvement de 3500 associations, regroupées au sein de 73 organisations adhérentes, présentes sur tout le territoire français, en métropole et outre-mer. Retrouvez-nous sur fne.asso.fr, Facebook et Twitter (@FNEasso).